



**Pierre Lafargue**

## **Aventures**

(Vagabonde, 2015)

### **Aura la tête tranchée. Indeed.**

– On le sait bien, et nos fidèles lecteurs en ont été les premiers instruits grâce à la série d'enquêtes exclusives que nous avons publiées il y a quelques semaines et qui sont désormais consultables sur notre site « *Point com' les aut'* », grâce à notre partenaire PayPal : la Justice, le Droit, la Loi, c'est une seule et même famille, mais ça se chamaille joliment. Parlons aujourd'hui, s'il vous plaît, de la Justice. Vous l'avez bien connue au temps des années mortes ; nous direz-vous comment la Justice se comportait en ce temps-là ? Quel était son caractère ? Et son apparence ? Avait-elle déjà sur la tête cet oiseau qui lui fait une sorte de casque où le bronze abonde ? Parlait-elle avec une grosse voix, comme fait une dame connue de nous, qui veut persuader ainsi qu'elle n'est pas commode et qui n'est pas trop contente du résultat ?

– La Justice était une vieille fille indécise, perdue dans toutes les objections qu'on lui adressait au nom des chapitres les plus difficiles de la philosophie du droit, et qui n'aurait même pas pensé, détail fantastique, à vous piler la gueule à coups de tournevis. Malheureuse du peu de considération qu'elle retirait de son indulgence et de toutes ses bontés, elle penchait un front douloureux et plein de vertèbres sur le bitume noir menant à son palais. Le bouleversement qui est l'objet de ce livre en fut un pour elle qui devint du jour au lendemain cette très svelte et très fière beauté ; elle vient d'ailleurs de décider, en posant un pied superbe sur un crâne blanchi, que :

Article premier.

*Tout journaliste aura la tête tranchée avec le tibia d'un communicant.*

Article 2.

*Un communicant sera déjambé à cet effet avant chaque exécution.*

*Le communicant déjambé est à usage unique : il ne pourra, sous aucun prétexte, être réutilisé à l'occasion d'une autre exécution.*

*Il ne sera pas montré aux femmes enceintes, ni aux vieillards ayant perdu une jambe à la guerre.*

*Il ne bénéficiera d'aucun soin après son déjambement et sera reclus à vie.*

*Toute infraction aux dispositions du présent article sera punie d'un emprisonnement dans la cellule dudit déjambé, jusqu'à la corruption complète de son corps pourrissant, et emportera mort civile.*

*On pourra plaisamment employer en guise de marteau le tibia ayant servi à l'exécution de la peine, pour réduire en bouillie et en poussière la tête coupée. Des enfants pré-pubères pourront être invités à donner quelques coups dont le nombre sera fixé par décret en Conseil d'État. Le tibia sera brûlé sans délai après cette réduction. Les enfants qui l'auront manié seront membres de droit du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur. Ils se verront remettre la Médaille militaire.*

**Article 3.**

*Sauf s'il s'appelle Algernon Charles Swinburne ou Alexander Dickow ou William Beckford ou John Gower ou Oscar Wilde ou Samuel Beckett ou Jody Pou, tout individu pris en flagrant délit de franglophonie aura la tête tranchée sur-le-champ avec les moyens du bord.*

**Article 4.**

*Si sa tête est introuvable, c'est qu'il s'agit d'un journaliste condamné en application de l'article premier. Le journaliste étêté, s'étant rendu coupable du crime visé par l'article 3, sera jeté aux chiens, s'ils en veulent.*

*Si les chiens n'en veulent pas, il sera jeté aux sangliers quartanniers et solitaires.*

*Au cas où ces animaux refuseraient de toucher au tronçon où les vers se sont mis, lesdits vers seraient chargés d'en finir, de mettre le tronçon en pièces et l'os au net, sans pouvoir se soustraire à l'injonction qui leur en sera faite par le préfet chargé des affaires sanitaires auprès du préfet de région.*

**Article 5.**

*Cette partie du peuple qui n'est ni journaliste, ni communicant, et qui assiste à la chute des coupables visés par les articles précédents, aurait tort de s'en réjouir. Pour être moins visible parce qu'elle se cache derrière ces coupables, elle n'est pas innocente. La condamnation de ces criminels n'entraîne pas son acquittement. Comme les leurs, ses crimes sont connus. Ce sont les mêmes, auxquels s'ajoutent beaucoup d'autres. Ce sont les pires. Ils soulèvent l'estomac jusqu'aux lèvres, qu'il fend. Ils révoltent la raison et choquent les sentiments d'humanité. Ils ne parlent pas français. Ils baragouinent. Ils abandonnent. La dignité subit les derniers outrages et chancelle en se tenant le ventre. C'est parce qu'ils sont connus et en nombre infini, et qu'ils inspirent une horreur profonde et sans exemple, au point d'effrayer parfois ceux qui les commettent, que le présent article ne fait pas à ces crimes l'honneur de les nommer ; ils ne suspendent pas le jugement moral : ils l'étonnent. Quand la Justice sera revenue de sa stupeur extrême, cette partie du peuple sera exterminée. Chacun aura la tête tranchée avec son propre tibia. Ce jour vient.*

**Article 6.**

*Ce sera le bon temps.*

**Article 7.**

*Tenez-vous à carreau.*

Comme déjà le monde aux voies encombrées respire mieux ! Comme ses gestes sont plus naturels, et plus amples ! Comme ses délibérations, si entravées jusqu'ici, si

embarrassées, si honteuses, prennent un air joyeux et usent de paroles diaprées riches d'un grand sens : elles sortent de bouches parfumées ! Comme les nourrissons saisissent plus volontiers le sein de leur mère ! Comme les adolescents s'offrent sans réticence à l'objectif de Larry Clark ! Comme les jeunes gens se précipitent, furieux d'avoir tant tardé, sur le livre des *Grandes Chroniques* ! Comme ils lèchent ces pages ! Comme leur pantalon se tend ! Comme il se déchire ! Comme les hommes regardent les femmes par un trou de serrure aux dimensions de la porte ouverte à deux battants ! Comme les femmes regardent les hommes par tous les yeux d'un libertinage qui en a jusque derrière la tête et sur lesquels s'abaissent peu de paupières ! Comme la Loi est aimable désormais ! On ne l'associera plus aux textes morts, fils des lubies d'un jour (et fils faits à la va-comme-je-te-pousse, sur la laideur desquels pleurent les juristes coiffés en arrière, une vague de cheveux gris en suit une autre, elles vont s'écraser sur quelque promontoire, menant les fils lubiques au fatal émonctoire), puisque la Loi est indiscutablement devenue la Poésie d'un présent riche d'avenir, la Poésie surgissant comme une folle des éditions Dalloz, rue Froidevaux ! Elle porte à bout de bras une soupière dans laquelle flotte le homard à la nage des occasions manquées ! Hop, au caniveau ! Faudra voir maintenant à réussir quelque chose, dit-elle avec une colère froide, en contemplant les morceaux de soupière barbotant dans les morceaux de homard, puis le ciel profond qu'elle incendie en le fixant, la pétroleuse !

Sur le même trottoir, il y a ceux qui mangent, en rampant sur le sol, ce qu'ils y trouvent : non pas les morceaux de homard, mais les morceaux de soupière.

Cela tient à la haute idée que se fait, de ses devoirs et des vôtres, et de la chaîne du froid, la Loi devenue Poésie : après qu'elle a fracassé, avec le pot, le fruit à pinces de la mer – son pied, au caniveau, les pousse encore, dans l'eau mousseuse, ses morceaux.